Départ de 1.200 médecins vers la France

Benbouzid : «La faute à ceux qui ne partent pas en retraite»...

Page 3

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5576 - Lundi 7 février 2022 – Prix : 10 DA

Des dégâts matériels enregistrés

Incendie au CHU Khellil Amrane de Béjaïa

Page 16

Reprise scolaire hier

Réorganisation des deux trimestres restants

Page 3

En Tunisie une dissolution sans surprise, et une autre qui se profile

Par Mohamed Habili

Avec la dissolution du Conseil supérieur de la magistrature, annoncée par le président Kaïs Saïed hier dimanche dans la nuit, une décision du reste parfaitement prévisible, ayant été précédée par de multiples signes avant-coureurs, on peut dire qu'il ne reste plus rien au plan institutionnel du changement intervenu en Tunisie en 2011. Ne demeure, au plan politique, de la décennie qui s'en est suivie que les partis, au premier chef Ennahdha, mais pour encore combien de temps, notamment pour cette dernière, dont on se demande, au vu des revers qu'elle subit depuis le 25 juillet de l'année dernière, si elle a encore un avenir ? Ce même dimanche une manifestation était prévue, à laquelle devait prendre part l'UGTT, dont l'objet était à la fois d'appeler à traduire en justice les personnes impliquées dans les actes de terrorisme, et à rendre hommage à Chokri Bélaid et Mohamed Brahmi, les deux leaders de la gauche tunisienne assassinés en 2013. Beaucoup en Tunisie sont convaincus que les islamistes, appartenant ou non à Ennahdha, ne sont pas étrangers à ce qui ressemble beaucoup à des liquidations physiques d'adversaires politiques. Au nombre de ceux-là, le président tunisien lui-même, encore qu'il se garde de porter à cet égard des accusations directes.

Suite en page 3

Suspension de l'admission d'Israël à l'Union africaine

Grande victoire de la diplomatie algérienne

● Tebboune : «Le terrorisme ne peut être vaincu que par la lutte contre les groupes extrémistes»

Ph/D. R.

C'est une grande victoire enregistrée par la diplomatie algérienne dans le dossier de l'admission d'Israël comme membre observateur de l'Union africaine. Page 2

Sénatoriale à Béjaïa

Mehenni Haddadou, actuel P/APW, l'emporte

Page 4

Tizi Ouzou

Le candidat du FFS élu sénateur

Page 4

Suspension de l'admission d'Israël à l'Union africaine

Grande victoire de la diplomatie algérienne

■ *C'est une grande victoire enregistrée par la diplomatie algérienne dans le dossier de l'admission d'Israël comme membre observateur de l'Union africaine.*

Ph/D. R.

Par Meriem Benchaouia

Le Sommet de l'UA, réuni hier à Addis Abeba, a suspendu la décision prise unilatéralement par le président de la Commission africaine, le Tchadien Moussa Faki, le 22 juillet dernier, d'accorder à l'entité sioniste le statut d'observateur et met en place un comité de sept chefs d'Etat comprenant l'Algérie pour formuler une recommandation sur cette question. En effet, l'Algérie a exprimé à maintes reprises son opposition à la présence de ce pays au sein de l'organisation panafricaine. La décision prévoit aussi la création d'un Comité de sept chefs d'Etat africains pour formuler une recommandation au Sommet de l'UA qui demeure saisi de la question. Il sera composé du président sénégalais Macky Sall, en sa qualité de président en exercice de l'UA, du président de la République ,Abdelmadjid Tebboune, ainsi que des présidents sud-africain Cyril Ramaphosa, rwandais Paul Kagame, nigérian Muhamadu Bouhari, camerounais Paul Biya et du président de la RDCongo Felix Tshisekedi. Le Président Macky Sall prendra l'initiative pour le lancement des travaux de ce Comité. Les travaux du 35ème sommet ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), axée sur le «renforcement de la résilience en nutrition sur le continent africain: accélérer le développement du capital humain, social et économique», ont débuté samedi à Addis Abeba, avec la participation du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, représentant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Tebboune : «Le terrorisme ne peut être vaincu que par la lutte contre les groupes extrémistes»

Le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, a plaidé hier pour une approche basée sur la lutte contre les groupes extrémistes, la prévention et des efforts de déradicalisation pour gagner la bataille contre le terrorisme et l'extrémisme violent à travers le continent africain. En sa qualité de coordonnateur de l'UA sur la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique, le Président Tebboune a, dans son rapport, présenté par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, lors du Sommet de l'UA à Addis Abeba, affirmé que «la bataille contre le terrorisme et l'extrémisme violent ne pourrait être gagnée en l'absence d'une approche compréhensive basée sur un déploiement sur un double front, à savoir la lutte contre les groupes extrémistes, mais aussi et surtout en termes de prévention et d'efforts de déradicalisation».

Il a rappelé, à cette occasion, que «l'Algérie a toujours plaidé pour une approche globale et intégrée dans les stratégies à mettre en œuvre pour mieux appréhender et combattre le terrorisme et la criminalité au niveau national et international». «Mon pays a proposé, au courant de l'année 2021, une nouvelle approche africaine, susceptible d'encadrer et de stimuler la prévention et la lutte contre ce fléau à travers une lettre adressée au président en exercice de l'UA, le président de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi Tshilombo», a encore rappelé le Président Tebboune.

Cette nouvelle approche africaine proposée par l'Algérie consiste, a-t-il expliqué, à «impulser un nouveau souffle à l'effort collectif de prévention et de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, et tenant compte de la situation d'instabilité que connaît la région sahélo-saharienne et l'aggravation de la menace terroriste et des autres menaces connexes sur plusieurs régions du continent». Ainsi, cette nouvelle vision, a précisé le chef de l'Etat, est «basée sur une série de propositions visant à renforcer les efforts collectifs des Etats africains et les mécanismes de l'Union africaine en matière de lutte contre le terrorisme». Elle vise également à «redynamiser les institutions et renforcer les mécanismes de l'Union africaine de lutte contre ce phénomène transfrontalier et dangereux, en intégrant les nouveaux concepts, moyens et ressources d'ordre normatif et opérationnel afin d'améliorer l'action africaine», a indiqué le Président Tebboune.

M. B.

Bilan des dernières 24 heures

378 nouveaux contaminés et 6 décès

L'Algérie a enregistré 6 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, portant à 6 646 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 378 cas, soit 414 cas de moins par rapport au bilan d'hier (792), pour atteindre, au total, 257 976 cas confirmés.

R. N.

Union africaine

Lamamra remet une lettre de Tebboune à son homologue sénégalais

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a été reçu, hier à Addis Abeba, par M. Macky Sall, président du Sénégal et président du 35e Sommet de l'Union africaine (UA) pour cette année, à qui il a remis une lettre manuscrite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué un communiqué du ministère.

Lamamra lui a transmis ses chaleureuses félicitations à l'occasion de sa présidence de l'UA tout en lui réaffirmant le soutien de l'Algérie dans l'accomplissement de sa mission au service des causes et des questions prioritaires du continent, a précisé la même source. Le président sénégalais, pour sa part, a exprimé ses vifs «remerciements et sa considération pour le soutien de son frère le Président Abdelmadjid Tebboune, tout en lui faisant part de sa volonté de le rencontrer prochainement, d'oeuvrer de concert avec lui à la consolidation des relations bilatérales, et à la dynamisation des efforts communs pour la concrétisation des agendas du continent en matière de paix, de sécurité et de développement durable», a ajouté la même source.

Faut-il relever que la rencontre a permis aux deux parties de «passer en revue les développements de la situation sécuritaire et politique sur la scène continentale, soulignant l'impératif de renforcer le rôle de leadership de l'organisation continentale dans le règlement des problèmes africains, notamment les crises et les conflits qui menacent la sécurité et la stabilité en Afrique», a ajouté le communiqué. Autre point important à signaler est le nouveau rapport du Conseil de paix et de la sécurité (CPS) de l'UA sur l'état de la paix et de la sécurité dans le continent. La résolution du conflit au Sahara occidental doit tenir compte des dispositions de l'Acte constitutif de l'Union africaine qui souligne le principe de l'intangibilité des frontières héritées au recouvrement de l'indépendance, a-t-il relevé. Se déclarant «profondément préoccupé» par la situation instable au Sahara occidental suite à la reprise de la guerre dans ce territoire non autonome, le CPS de l'UA, a relevé la «nécessité urgente de redynamiser les efforts pour faciliter une résolution définitive du conflit, conformément aux dispositions pertinentes de l'Acte constitutif de l'UA». La situation demeure «sous tension malgré les résolutions et décisions ONU-UA», s'inquiète Uhura Kenyatta, président du Kenya qui assure la présidence du CPS, lors de présentation du rapport à la conférence de l'Union qui se tient à Addis Abeba. «Le CPS a noté avec une profonde préoccupation la reprise de la confrontation militaire entre la RASD (République arabe sahraouie démocratique) et le Maroc», a-t-il ajouté. Selon lui, l'Assemblée de l'UA pourrait «demander au CPS de s'acquitter de son mandat sur le conflit au Sahara occidental, conformément aux dispositions pertinentes de son Protocole et aux décisions pertinentes de la Conférence, en examinant la situation au Sahara occidental autant que nécessaire, au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement, notamment en recevant des informations de la Troïka de l'UA». Dans son rapport, le président du Kenya soutient que l'assemblée de l'UA doit demander à la Troïka africaine sur le Sahara occidental, jusqu'ici inactive, d'entamer un processus politique qui doit garantir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. «Il est également important que cette Assemblée demande à la Troïka de commencer à dialoguer avec les parties (au conflit) en vue de trouver une solution à l'amiable au conflit qui garantira l'autodétermination du peuple du Sahara occidental», a affirmé le président du CPS.

Massi Salami/APS

Départ de 1.200 médecins vers la France

Benbouzid : «La faute à ceux qui ne partent pas en retraite»...

■ *L'information donnée par le Dr Lyes Merabet, président du Syndicat autonome des praticiens de santé publique (SNPSP) sur le départ massif des médecins algériens vers la France, a vite fait réagir le ministre de la Santé.*

Par Louisa A.R.

Ph/D. R.

Le Dr Lyes Merabet a jeté samedi un véritable pavé dans la mare du système de santé algérien. En effet, il a révélé dans un post publié sur sa page Facebook que 1.200 médecins algériens s'apprêtaient à quitter l'Algérie pour la France, après avoir réussi au test d'équivalence (épreuves de vérification de connaissances EVC). L'Algérie a formé au moins 50. 000 spécialistes à raison de 2. 500 annuellement en moyenne les 20 dernières années, affirme le président du SNPSSP. «Il y en a actuellement dans le service public autour de 14. 000 spécialistes et autant dans le privé», ajoute le praticien il relève aussi que près de 20. 000 spécialistes ont quitté le pays durant cette période.

L'information a vite fait le tour de la Toile, même si elle n'a pas surpris, car chaque année, des centaines de médecins quittent le pays dans l'espoir d'un avenir meilleur à l'étranger.

Réagissant à cette information, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, affirme dans un entretien accordé à la Chaîne Ennahar TV que le phénomène ne concerne pas que l'Algérie. Le ministre cite des pays comme l'Inde et l'Égypte qui connaissent ce phénomène au profit de l'étranger. Pour faire face à ce départ massif des médecins algériens, le Pr Benbouzid juge indispensable la réforme du système de santé. Sur ce point, il révèle quelques points à revoir dans ce système. Parmi eux, le premier responsable de la santé cite le départ à la retraite qui fait défaut. Par conséquent, la nouvelle génération se retrouve marginalisée de fait que les médecins devant prendre leur retraite se retrouvent toujours à leurs postes. «Dans les hôpitaux, de nombreux médecins ont dépassé l'âge de la retraite et ils sont toujours en poste. Ils ne permettent pas à la nouvelle génération de les remplacer», regrette-t-il, soulignant : «Nous n'avons pas de postes pour les jeunes médecins. Benbouzid indique qu'un dossier est au niveau du Premier ministre pour appliquer la loi. Celui qui arrive à la retraite, doit partir et si on a besoin d'eux, on leur fera appel».

Benbouzid cite un autre problème, celui du manque de la concurrence dans les hôpitaux publics» et l'exode de certains spécialistes vers le secteur privé. «Dans certaines spécialités. Les médecins préfèrent le secteur privé», déplore-t-il. Il donne par exemple, le manque de spécialité dans certaines villes. «Dans certaines villes, il y a un seul gynécologue qui doit être de garde tous les jours, la radiologie, la réanimation, nous n'avons pas», explique-t-il.

Pour inciter les spécialistes à rester dans leur pays et à se rendre dans les régions de l'intérieur du pays, le Dr Lyes Merabet, président du SNPSP plaide pour des mesures incitatives et des conditions socioprofessionnelles adéquates.

L. A.R.

Reprise scolaire hier

Réorganisation des deux trimestres restants

Après une suspension des cours de 17 jours, le ministère de l'Education nationale a annoncé une série de mesures pour la période restante de l'année scolaire 2021/2022 dont «l'intensification des mesures de prévention et des gestes barrières, réorganisation du calendrier des examens et devoirs des deux trimestres restants et réduction de la durée des vacances de printemps à neuf jours».

Dans un communiqué du ministère de l'Education nationale publié hier sur sa page Facebook, on y indique que «le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a décidé de prendre des mesures relatives à la réorganisation de la période restante de l'année scolaire 2021/2022». En effet, «en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, suite aux consultations menées avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus et conformément à la décision du Premier ministre, ministre des Finances portant levée de la procédure de fermeture des établissements scolaires et la reprise des cours pour les trois paliers de l'enseignement à partir d'aujourd'hui et vu les rapports de l'inspection générale du ministère de l'Education et tous les rapports y afférant, le ministre de l'Education nationale, a pris une série de mesures pour la réorganisation de la suite de l'année scolaire 2021-2022 », a précisé la même source. Ces mesures interviennent après la décision de suspension des cours du jeudi 20 janvier au samedi 29 janvier 2022 et sa reconduction du dimanche 30 janvier au 5 février 2022», après que des cas de Covid-19 aient été enregistrés parmi les élèves et les personnels de l'Education et ce, afin de leur donner le temps de se rétablir et pour rompre la chaîne de contagion». Les mesures adoptées prévoient également d'intensification des mesures de prévention et des gestes barrières en vue de préserver la santé des élèves, le personnel éducatif et administratif et tous les travailleurs du secteur», et la prise en charge psychologique des élèves à la faveur du dispositif d'orientation scolaire et d'accompagnement des élèves pour surmonter les effets psychologiques de la pandémie». «Les devoirs du deuxième trimestre concernant les cycles d'enseignement moyen et secondaire ainsi que les compositions du 2ème trimestre pour les trois cycles sont reportés et fixés respectivement du dimanche 20 février au jeudi 24 février 2022», et du dimanche 20 mars au jeudi 24 mars 2022». «La correction collective avec les élèves, la remise des copies d'examen et les conseils de classe doivent s'effectuer en dehors des heures de cours durant la semaine allant du dimanche 27 mars au jeudi 31 mars 2022», note le communiqué, précisant que «la durée des vacances de printemps est réduite à neuf jours, à compter du jeudi 31 mars 2022 au samedi 9 avril 2022». Le ministère souligne, en outre, que «le retour des élèves aux bancs de l'école au titre du troisième trimestre aura lieu le dimanche 10 avril 2022», notant qu'il a également été décidé du «report des devoirs du troisième trimestre pour les cycles d'enseignement moyen et secondaire pour la période allant du dimanche 24 avril au jeudi 28 avril 2022». «Les examens du troisième trimestre débuteront à partir du dimanche 15 mai 2022 pour les classes de 4ème année moyenne et troisième année secondaire, et à partir du dimanche 22 mai 2022 pour les autres niveaux des trois cycles d'enseignement», précise le communiqué, notant que «la correction collective avec les élèves et la remise des copies d'examen auront lieu durant la semaine allant du dimanche 29 mai 2022 au jeudi 2 juin 2022».

Thinhinane Khouchi

LA QUESTION DU JOUR

En Tunisie une dissolution sans surprise, et une autre qui se profile

Suite de la page une

Il n'en reste pas moins qu'entre autres reproches qu'il fait au Conseil de la magistrature, en plus de favoriser la corruption dans son domaine de compétence, il y a celui d'obstruction au cours de la justice dans ces deux affaires emblématiques. Face à la détermination affirmée du président Saïed de lui enlever une à une ses positions fortes dans l'Etat, Ennahdha n'a qu'un seul recours : la rue, que précisément elle se montre incapable de mobiliser. Sa dernière tentative en ce sens, ce fut le 14 janvier dernier, fête de la révolution de 2011, en tout cas pour elle et ses alliés, Saïed ayant opté pour un autre jour de célébration. Ce jour n'a pas vu une foule impressionnante répondre à son appel, il s'en faut. On pouvait dès ce moment prédire que ses jours étaient de ce fait comptés. La seule chose à même d'arrêter le couperet de s'abattre sur elle, en effet, c'est la mobilisation populaire, au rendez-vous chaque fois qu'elle la sollicite. Comme c'est le contraire qui s'est produit depuis le 25 juillet de l'année dernière, lorsque le Parlement a été suspendu et le gouvernement renvoyé, on voit mal quel avenir autre que la dissolution est le sien. Ce qu'Ennahdha a contre elle ne se trouve pas qu'en Tunisie, incarné par le président Saïed et sa large base populaire. Il est au pouvoir dans tous les Etats de la région, dont aucun ne veut d'un parti islamiste à visée hégémonique comme elle. L'action du président tunisien est appuyée non seulement par les pays voisins mais par les grandes puissances. Ennahdha est arrivée au pouvoir trop tard, alors que le monde était en train de changer. Une décennie plus tard, elle est devenue un anachronisme, une survivance d'une période révolue. La question qui se pose à son propos, ce n'est pas si elle sera dissoute, c'est quand le sera-t-elle. Le couperet s'abattra-t-il sur elle avant les législatives à la fin de cette année, ou avant cela ? Dans les deux cas, son espérance de vie de toute évidence se mesure en mois plutôt qu'en années. Une autodissolution épargnera aux siens biens des désagréments, une issue que selon toute apparence elle est encore loin d'envisager.

M. H.

Sénatoriale à Béjaïa

Mehenni Haddadou actuel P/APW l'emporte

L'ACTUEL président de l'APW de Béjaïa M. Mehenni Haddadou issu du Front des Forces Socialistes (FFS) a été avant hier sénateur de la wilaya de Béjaïa au terme de l'élection portant renouvellement de la moitié des membres de la chambre haute du parlement devant ses 07 autres concurrentes indépendants à savoir M.M. Farid Brahimi, Mahmoud Ikhlef, Abderrezak Bouzidi, Mourad Itouchcen, Mohamed Ben Hafsi, Abdelkader Boukhadra et Toufik Alma. M. Haddadou a obtenue 495 voix sur les 701 suffrages exprimés contre 131 pour son poursuivant direct en l'occurrence, M. Mourad Itouchen qui a obtenu 131 suffrages. M. Mahmoud Ikhlef a été accrédité de 28 voix, Abderrezak Bouzidi a obtenu 13 voix, Toufik Alma 5 voix et M.M Mohamed Ben Hafsi, Abdelkader Boukhadra et Farid Brahmi ont, respectivement, eu 3, 2, 1 voix. M. Mehenni Haddadou garde ainsi le siège du sénat du FFS occupé par son camarade M. Mohamed Bettache durant les cinq dernières années, lequel devrait quitter le sénat. M. Haddadou a non seulement obtenu les voix de son parti mais, a bénéficié du report des voix des 74 voix du FLN et de nombreuses voix d'élus indépendants. Il est utile de rappeler que le taux de participation à cette joute est de 90, 45%, soit 701 votants sur un ensemble de 775 grands électeurs. Huit candidats étaient en course pour un seul siège, dont l'heureux élu Haddadou du FFS et sept autres indépendants. Il est utile de rappeler le collège électoral du FFS est de 334 électeurs APW compris. Le remplacement de l'actuel président de l'APW devrait intervenir dans les prochains jours. Un élu du FFS, parti majoritaire, sera désigné à la tête de l'APW.

H. Cherfa

Tizi Ouzou

Le candidat du FFS élu sénateur

Sans surprise, le candidat du front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche a été élu samedi sénateur à Tizi Ouzou. Il est arrivé en tête parmi les huit candidats en course en totalisant 462 voix des 1011 élus qui ont accompli le vote au niveau des trois bureaux ouverts au niveau du siège de l'Assemblée populaire de wilaya. Hakim Madjene et Rachid Hami arrivés respectivement à la seconde et troisième place avec 274 et 166 voix. Les autres sept candidats en lice pour le poste de sénateur sont tous issus des listes indépendantes. A noter, que le président de l'APW et non moins premier secrétaire national du plus vieux parti de l'opposition, Youcef Aouchiche succède à son camarade Haroun Hocine.

Hamid M.

Renouvellement de la moitié des sénateurs

96,22% de participation à la fermeture des bureaux de vote

«Le taux de participation aux élections pour le renouvellement de la moitié des membres du Conseil de la nation, tenues samedi sur le territoire national, a atteint 96,22% à la fermeture des bureaux de vote à 17h», a indiqué le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi.

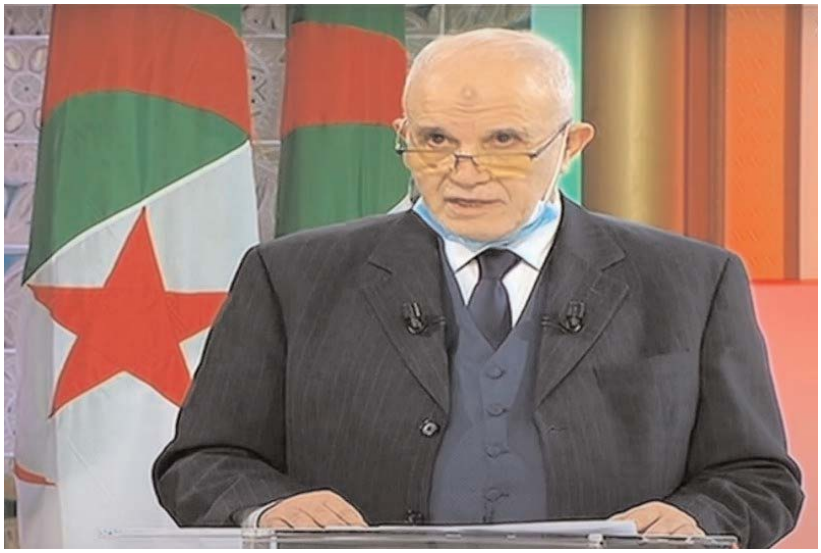

Par Lyes F.

Dans une déclaration à la télévision publique, M. Charfi a annoncé «un taux de participation aux élections pour le renouvellement de la moitié des membres du Conseil de la nation, estimé à 96,22% à la fermeture des bureaux de vote à 17h, avec 1.027 électeurs absents à ce rendez-vous», considérant que «le nombre d'absents est très timide, c'est dire que le taux de participation reflète l'engagement et la disposition des élus locaux à accomplir leur devoir électoral». «Les résultats provisoires ont été annoncés hier, sur la base des PV qui parviennent au fur et à mesure, et ce en attendant la proclamation des résultats définitifs par la Cour constitutionnelle», a-t-il ajouté. M. Charfi a rappelé également les mesures préventives prises par l'ANIE pour faire face à toute tentative de manipulation des voix du collège électoral», faisant état d'un seul cas de fraude pris en flagrant délit à Mostaganem».

Bonne organisation et respect du protocole sanitaire

L'élection pour le renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la nation s'est déroulée samedi dans de bonnes conditions d'organisation et dans le respect du protocole sanitaire de prévention contre le Covid-19, à travers les 58 wilayas du pays. Le vote a débuté à 8h00 et pris fin à 17h, avec possibilité de le prolonger d'une heure, le cas échéant. Le taux national de participation à cette élection s'élevait à 54,89 % à 13h à travers 101 bureaux de vote, a indiqué le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, précisant que l'opération a été suivie par 252 représentants de partis politiques sur les 390 concernés, soit une présence de 64,61%. Le collège électoral, s'élevant à 27.151 électeurs, entre membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), élus le 27 novembre dernier, devait élire, pour un mandat de 3 ans, 68 nouveaux membres de la chambre haute du Parlement, parmi les 475 candidats engagés dans la course, représentant 22 partis politiques ainsi que des listes indépendantes. Les procurations s'élevaient, quant à elle, à 27, un nombre réduit jugé «positif», par rapport à de précédents scrutins, par le président de l'ANIE, qui a souligné que les procurations n'ont été accordées qu'aux élus atteints de coronavirus, à ceux recevant un traitement à domicile sur prescription du médecin ou admis dans un hôpital pour d'autres causes liées à leur état de santé. Il a ajouté que les élus sont tenus, conformément à la loi, d'accomplir leur devoir électoral. Il est à noter, par ailleurs, que le scrutin a été marqué par le lancement d'une opération pilote de vote électronique dans la wilaya d'Alger, où 1.254 étaient appelés à choisir leurs représentants au Conseil de la nation, parmi quatre candidats en lice pour un siège unique. M. Charfi a indiqué que cette opération s'inscrivait dans le cadre du plan stratégique de l'ANIE de maitrise, à moyen terme, du vote électronique. La prochaine étape dans cette opération sera la dotation des bureaux de vote en équipements nécessaires permettant de détecter la signature de l'électeur dans tout autre bureau et ce pour «préserver la régularité et la transparence des élections», a-t-il ajouté. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait signé, le 22 décembre dernier, le décret présidentiel portant convocation du collège électoral pour l'élection de renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la nation. La loi organique portant régime électoral énonce que le collège électoral est convoqué par décret présidentiel 45 jours avant la date du scrutin. Elle dispose que «tout membre d'une Assemblée populaire communale ou de wilaya, remplissant les conditions légales, peut se porter candidat à l'élection au Conseil de la Nation» et que «le candidat au Conseil de la nation doit être âgé de 35 ans révolus le jour du scrutin et avoir accompli un mandat complet en qualité d'élu dans une Assemblée populaire communale ou de wilaya». Pour les candidats se présentant sous l'égide d'un parti politique, la déclaration de candidature doit être accompagnée de «l'attestation de parrainage dûment signée par le premier responsable de ce parti». Dans un entretien à l'APS, mercredi dernier, le président de l'ANIE a indiqué que le plus grand nombre de candidats a été enregistré dans les wilayas créées au titre du nouveau découpage territorial, à l'exception de Boumerdès (20 candidats) et Tindouf (19 candidats). 19 candidats sont en lice à Béni Abbès, 15 à Djanet, 12 à El Menéa, 10 à Timimoun et huit à Touggourt, ce qui dénote «l'intérêt de leurs populations à la représentation politique», a souligné M. Charfi, ajoutant que pour Alger, Tamanrasset, Jijel et Ouargla, quatre candidats sont en lice. M. Charfi a relevé que l'ANIE a rejeté 43 dossiers de candidats sur 503 déposés, «en raison de l'absence dans le dossier d'une lettre de recommandation concernant un cas, et de liens avec l'argent douteux pour le reste des candidats». Suite au recours devant les juridictions administratives qui «ont révoqué trois décisions de refus», puis un appel devant le Conseil d'Etat qui a également annulé «10 décisions», 30 dossiers ont été définitivement rejetés, a-t-il expliqué. S'agissant du remplacement des candidatures rejetées, il a noté que cette option «n'est pas prévue par la loi électorale, ce qui oblige nécessairement les partis à choisir des candidats qui remplissent toutes les conditions légales». Les partis, qui contestent ces rejets, ont des représentants au Parlement et «peuvent, par conséquent, formuler des propositions et des amendements pour changer les textes qu'ils considèrent incomplets et ambigus», a-t-il dit. La Cour constitutionnelle a rappelé jeudi, dans un communiqué, les conditions et modalités de présentation des recours à l'occasion des élections pour le renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la nation. Concernant les conditions de forme, la Cour constitutionnelle indique que «le requérant doit être candidat à la prochaine échéance dans la wilaya concernée». «Le recours doit être déposé par le candidat requérant directement auprès du greffe de la Cour constitutionnelle dans les 24 heures qui suivent la proclamation des résultats provisoires par l'ANIE», a détaillé la Cour. Dans le cas où le requérant délègue un représentant pour déposer le recours en son nom, «il est impératif, sous peine de rejet du recours en la forme, que le dépositaire soit muni d'une procuration l'habilitant à cet effet». S'agissant des conditions de fond, la Cour constitutionnelle note que le requérant «est tenu d'exposer dans sa requête l'objet ainsi que les moyens et les motifs en appui à son recours, joindre les documents justificatifs», tout en signalant qu'elle «statue sur les recours dans un délai de trois jours francs conformément à l'article 241 de la loi organique relative au régime électoral».

L. F.

Assurance/catastrophes

L'assurance Cat-Nat couvre 12% du patrimoine immobilier

L'assurance contre les effets des catastrophes naturelles (Cat-Nat) en Algérie, malgré son caractère obligatoire, ne couvre que 12% des biens immobiliers détenus par les particuliers, a déploré Youcef Benmicia, président de l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR).

Par Salem K.

L'assurance Cat-Nat «peine à se généraliser, en dépit de son caractère obligatoire», a déclaré M. Benmicia à la *Revue de l'Assurance*, précisant que «12% seulement des biens immobiliers détenus par les particuliers sont couverts actuellement par l'assurance Cat-Nat, en Algérie». Ce qui veut dire, a-t-il expliqué, que «près de 90% des citoyens propriétaires de leurs logements ne protègent pas leurs habitations contre le risque Cat-Nat». Même constat pour les commerçants et les entrepreneurs qui préfèrent, dans leur majorité, ne pas souscrire à ce produit, alors qu'ils sont tenus de s'assurer contre les catastrophes naturelles même s'ils ne détiennent pas en toute propriété leurs biens immobiliers. «Pour mettre fin au non-respect du caractère obligatoire de cette assurance par la quasi-totalité des ménages, commerçants et entrepreneurs, des groupes de travail de l'UAR et de la Compagnie centrale de réassurance (CCR) sont en train de revoir la réglementation encadrant le système d'assurance Cat-Nat et conduire via le nouveau dispositif institutionnel à favoriser la généralisation de la souscription à ce type d'assurance», est-il indiqué dans le dernier numéro de la *Revue de l'Assurance,* publiée par le Conseil national des assurances (CNA).

L'assurance Cat-Nat, qui a été instituée en 2003 et mise en application en 2004, constitue tout de même un «acquis» pour le marché national de l'assurance, souligne M. Benmicia, faisant observer que «ce produit existe rarement dans les pays émergents».

S. K.

M'sila

Production de 320.000 quintaux de viandes rouges en 2021

Une production estimée à 320.000 quintaux de viandes rouges a été réalisée à M'sila en 2021, a-t-on appris, hier auprès des services de la wilaya. Cette production représente une légère hausse de 2% par rapport à la saison agricole 2020, soit 300.000 quintaux, a précisé la même source, relevant que cette évolution qualifiée d' encourageante s'explique par l'entrée en activité de nouveaux jeunes opérateurs spécialisés dans l'élevage ovin et bovin. La même source a indiqué que la production de viandes rouges qui provient, à hauteur de 80% de l'élevage ovin, «devrait encore s'accroître durant les prochaines années», boostée par la demande des gros consommateurs que sont les établissements scolaires, les universités, les établissements de formation professionnelle et les consommateurs des autres wilayas du pays. La Chambre locale de l'agriculture, considère toutefois qu'en dépit de son importance économique, l'élevage ovin et bovin continue d'être pratiqué de «manière traditionnelle», ce qui nécessite la modernisation et le développement de cette filière à travers, notamment, la formation dans des centres spécialisés à l'image du centre de la formation professionnelle spécialisé en agriculture de la commune de Khobana. Le prix du kilogramme de la viande ovine qui varie entre 800 DA et 1.300 DA est qualifié par les producteurs du plus bas comparativement aux coûts élevés de l'élevage en raison de la sécheresse qui sévit dans la wilaya de M'sila accompagnée par la régression des surfaces des parcours a-t-on expliqué à la Chambre agricole. **S.K.**

Pauvreté rurale

La FAO adopte une nouvelle méthode de mesure

Une nouvelle méthode de mesure de la pauvreté rurale a été adoptée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) afin d'améliorer les efforts de lutte contre la faim dans le monde. La FAO a publié sur son site-web, en collaboration avec l'Initiative pour la pauvreté et le développement humain, un rapport qui présente un nouvel outil intitulé «l'indice de pauvreté multidimensionnelle en milieu rural» (IPM-R). Elaboré avec l'université d'Oxford, cet indice approfondit les méthodes actuellement utilisées afin de mesurer la pauvreté rurale, en examinant de plus près les possibilités qui se présentent aux populations rurales en matière de sécurité alimentaire, de qualité de la nutrition, d'éducation et de niveau de vie, a expliqué la FAO. Deux aspects fondamentaux qui affectent particulièrement la vie de ces populations, ont été ajoutés. Il s'agit de l'accès (ou le manque d'accès) à des moyens de production agricole adaptés, l'exposition aux risques environnementaux , et la sécurité sociale. «En dépit de la gamme d'outils de mesure de la pauvreté qui existe et dont on se sert couramment, on ne dispose pas toujours d'informations harmonisées sur la pauvreté rurale, qui permettraient de produire des mesures homogènes et de qualité», selon l'organisation. L'indice de pauvreté multidimensionnelle en milieu rural fait intervenir des indicateurs novateurs qui cherchent à déterminer si les moyens de production agricole dont disposent les habitants sont adaptés et qui prennent en compte la sécurité sociale rurale et l'exposition aux risques. **H Y**

Automobile

Ford compte ralentir sa production en Amérique du Nord

Le constructeur automobile américain Ford compte réduire sa production en Amérique du Nord au cours de la semaine prochaine, pour manque de semi-conducteurs, rapporte la presse samedi. La production dans les usines du Michigan, de Chicago et de Cuautitlan (Mexique) sera suspendue. La cadence sera réduite à Kansas City, Dearborn, Kentucky et Louisville. A Oakville au Canada, les heures supplémentaires seront supprimées, selon plusieurs medias américains. Une pénurie de puces, composants indispensables à la fabrication des voitures et essentiellement fabriqués en Asie, ralentit fortement la production automobile depuis le début de la pandémie, faisant grimper les prix, et comptant pour une part importante de la forte inflation que connaissent les Etats-Unis. Le président Joe Biden veut faire revenir la production aux Etats-Unis, et multiplie les annonces sur le sujet. D'autant plus que la guerre commerciale avec la Chine est l'un des rares sujets sur lesquels il marche dans les pas de son prédécesseur Donald Trump. La Chambre des représentants a adopté vendredi un projet de loi pour localiser sur le territoire américain la fabrication de ces puces électroniques, qui sont également essentielles à la production de smartphones et d'équipements médicaux. Le «America Competes act» prévoit 52 milliards de dollars pour revitaliser l'industrie américaine des semi-conducteurs. Fin janvier, c'était le géant Intel qui avait annoncé le lancement à la fin de l'année de la construction de deux usines de semi-conducteurs à proximité de la capitale de l'Etat de l'Ohio, Columbus, avec l'objectif de commencer la production de puces à partir de 2025. L'investissement, de 20 milliards de dollars, avait été qualifié d'»historique» par Joe Biden. Ford est repassé dans le vert en 2021, et a publié jeudi un bénéfice net de 17,9 milliards de dollars. Mais le constructeur reste perturbé par les problèmes de chaînes d'approvisionnement. **Yanis T.**

Cuba

Nouvel impôt pour les ventes de produits agricoles

CUBA a annoncé l'imposition des ventes particulières de produits agricoles à 10%, un nouvel impôt qui impactera les petits commerçants, les travailleurs indépendants et les consommateurs dans l'île. Cet impôt entrera en vigueur lundi et s'applique aux personnes physiques et aux entreprises qui vendent des produits agricoles au détail, selon le décret paru samedi au *Journal officiel* cubain. L'instauration de cet impôt pourrait occasionner une nouvelle hausse des prix dans un pays où l'inflation a déjà dépassé 70% en 2021, selon des économistes cubains. Une réforme monétaire menée en 2021 par le gouvernement de l'île avait entraîné une augmentation des prix des biens et services. La population fait face à des pénuries d'aliments et de médicaments, dans un pays qui importe 80% de ses produits alimentaires, mais qui a réduit ses achats à l'étranger en raison d'un manque de devises, de difficultés logistiques liées à la pandémie, et du renforcement de l'embargo économique américain.

R.E.

Décès de Lata Mangeshkar, star du cinéma indien

«Mangala» n'est plus

■ *Mangeshkar, surnommée «le rossignol de l'Inde», chantait principalement des chansons de films, même si beaucoup étaient également des airs religieux appelés bhajans…*

Par Abla Selles

Le gouvernement indien a décrété une période de deuil national de deux jours suite à la disparition, hier, de la grande icône du cinéma indien Lata Mangeshkar. Agée de 92 ans, l'artiste qui a chanté Mangal Deep Jele souffrait de multiples complications post-Covid. Elle a été admise à l'hôpital Breach Candy de Mumbai en janvier pour une pneumonie alors qu'elle souffrait déjà de problèmes cardiaques.

Mangeshkar, surnommée «le rossignol de l'Inde», chantait principalement des chansons de films, même si beaucoup étaient également des airs religieux appelés bhajans. Elle était également responsable des chanteurs gagnant des redevances plutôt qu'un simple paiement unique grâce à une bataille solitaire qu'elle a menée dans les années 1960 qui a finalement porté ses fruits en 2018.

Lata Mangeshkar a commencé très tôt sa formation musicale sous la tutelle de son père, musicien et acteur de théâtre Deenanath. Après sa mort, Lata a chanté sous l'égide de l'ami de la famille Vinayak. Les critiques ont trouvé au début que sa voix était trop avare. Cependant, Mangeshkar a percé d'abord dans les films marathi et plus tard dans le cinéma hindi. Formée à la musique classique hindoustani, elle a également

étudié la langue ourdou, car de nombreux paroliers des années 1940 écrivaient dans cette langue. Sa formation en musique classique est évidente dans des chansons telles que *Man Mohana Bade Jhoote* dans Seema de 1955. Après, c'est le directeur musical Ghulam Muhammad qui l'a prise sous son aile et il lui a donné une chance de chanter dans *Majboor. Dans Mahal* de 1949, la première Madhubala s'est synchronisée sur les lèvres avec Mangeshkar en chantant *Aayega aanewala,* qui est devenu l'un de ses tubes à feuilles persistantes.

Son immense gloire l'avait rendue incontournable au point d'être invitée à chanter, en janvier 1963, aux commémorations du Jour de la République de l'Inde. Elle y interpréta un hommage patriotique aux soldats tués dans la guerre sino-indienne de 1962, *Ae mere watan ke logon* (Ô peuple de mon pays) qui, dit-on, émut aux larmes le Premier ministre Jawaharlal Nehru.

La réussite de Mangeshkar n'est pas venue du vide. D'abord elle avait le don puis elle a beaucoup travaillé sur sa voix et acquit au fils des années le savoir- faire et l'expérience ce que lui a valu le nom de «la reine incontestée de Bollywood». Après, ses albums se sont vendus en grand nombre pour HMV. Accompagnée de sa jeune sœur Asha Bhonsle et son frère Hridayanath Mangeshkar, elle a travaillé avec la quasi totalité des compositeurs du pays.

Dans un hommage à Mangeshkar, le regretté Dilip Kumar a dit un jour : «La façon dont le parfum d'une fleur n'a pas de couleur, un printemps qui coule ou une brise fraîche n'appartient à aucun pays, le sourire d'un enfant innocent n'a pas de religion, de même la voix de Lata Mangeshkar est un miracle de la créativité de la nature». **A.S.**

Foire internationale du livre du Caire

Une présence distinguée de l'écrivaine Fadhila Melhak

La maison d'édition égyptienne Dar Al Aïn a organisé au niveau de son pavillon à la Foire internationale du livre du Caire une vente-dédicace du dernier roman de l'écrivaine algérienne Fadhila Melhak *Indama Tachtahika El Hayat* (Quand la vie te désire), paru récemment aux mêmes éditions. Cet événement culturel, qui a réuni un groupe de penseurs et d'écrivains égyptiens et arabes, a été l'occasion de connaître la littérature algérienne qui a enregistré un grand succès dans de nombreuses manifestations et compétitions. Des membres de la communauté algérienne au Caire, et des étudiants venus découvrir les dernières œuvres littéraires et scientifiques ont également assisté à cette vente-dédicaces. Le roman *Quand la vie te désire* raconte l'étrange parcours d'un groupe de jeunes qui choisissent la migration clandestine à la recherche de leurs rêves, sans se soucier des dangers qui les guettent dans cette dangereuse aventure. La romancière et poétesse Fadhila Melhak, était présente à la Foire internationale du livre du Caire en tant qu'invité d'honneur parmi les écrivains ayant représenté l'Algérie à cette manifestation. **M.K.**

Oscars britanniques BAFTA

Dune s'impose en tête des nominations

Le film de Denis Villeneuve a été sélectionné dans 11 catégories. La saison des nominations commence bien pour *Dune* ! Le film épique de Denis Villeneuve s'est imposé au sommet de la liste des films les plus nommés aux Baftas, l'équivalent des Oscars au Royaume-Uni, qui viennent d'être annoncés. La nouvelle adaptation du chef-d'œuvre de Frank Herbert a décroché pas moins de 11 nominations, dont celle de Meilleur Film et celle de Meilleur Scénario Adapté. Seule – mauvaise – surprise : aucune distinction pour les membres de la distribution pourtant prestigieuse. Ni Timothée Chalamet, en Paul Atreides, ni Zendaya, Rebecca Ferguson, Oscar Isaac, Stellan Skarsgard ou Jason Momoa n'ont été sélectionnés par l'Académie britannique. Du côté des acteurs et actrices, Benedict Cumberbatch (The Power of the Dog) et Lady Gaga (House of Gucci) font sans surprise figure de favoris, mais Will Smith (La Méthode Williams) et Leonardo DiCaprio (Don't Look Up) chez les hommes ou Alana Haim (Licorice Pizza) et Tessa Thompson (Passing) pourraient venir faire mentir les pronostics des experts. Dans la catégorie Meilleur Réalisateur/rice, on retrouve par ailleurs deux françaises : Audrey Diwan, pour L'Événement, et Julia Ducournau pour son Titane, Palme d'or à Cannes l'année dernière. La cérémonie aura lieu au Royal Albert Hall de Londres le 13 mars prochain et sera présentée par la comédienne Rebel Wilson. **R.I.**

Décès

Le journaliste et documentariste Nazim Souissi n'est plus

Le journaliste et documentariste Nazim Souissi, producteur d'émissions pour la télévision et réalisateur et producteur de documentaire, est décédé samedi en Espagne, des suites d'une crise cardiaque, à l'âge de 46 ans, a-t-on appris auprès de ses proches. Fils du célèbre journaliste Zoubir Soussi, récemment disparu, Nazim avait travaillé dans le domaine de la presse écrite avant de se lancer dans l'audiovisuel en produisant et réalisant de nombreuses émissions dédiées au monde de l'automobile. Il avait également lancé une revue spécialisée entièrement dédiée à l'automobile en plus d'autres travaux audiovisuels. En 2014, Nazim Souissi a réalisé le documentaire *Merci pour la civilisation*, un film coécrit avec son épouse la journaliste Zineb Merzouk, et qui propose des images des premiers mois de la colonisation française en Algérie. Un film au titre ironique qui revient sur une période très peu connue de l'histoire où l'Algérien avait vu son identité bousculée à travers d'innombrables tentatives de destruction de son patrimoine culturel et de son identité par les forces coloniales. **F.H.**

Centre culturel algérien de Paris

Projection du film *Ech-chebka*

Le Centre culturel algérien à Paris abrite le mardi 15 février à partir de 19h la projection du film *Ech-Chebka* de Ghaouti Bendedouche. Réalisé en 1976, Ech-chebka (Le filet ou les pêcheurs) met en avant la vie et les conditions de vie des pêcheurs qui triment des heures pour gagner à peine de quoi vivre : Maomar en fait partie ; il ne peut se faire à cette situation, engendrée par la voracité de certains patrons de pêche, tels le puissant Khelifa. Il faudrait s'unir, lutter... mais les pêcheurs préfèrent brader le produit de leur pêche plutôt que de se liguer contre l'ennemi commun. Pour échapper à la vie misérable des pêcheurs, Maomar devient barman, mais la futilité de sa nouvelle existence lui fait prendre conscience de son devoir : retourner chez les siens et les aide à lutter contre celui qui les exploite. **R.C.**

Institut français d'Alger

Projection de *Systeme K*

L'Institut français d'Alger (Centre-ville), vous convie le mercredi 9 février de 18h à 19h pour la projection du film cinéma intitulé *Système K* de Renaud Barret (France, documentaire, 94', 2020). Pour y assister suffit de réserver votre mail en écrivant au mail suivant : k@if-algerie.com. Lire Système K comme Kinshasa. Au milieu de l'indescriptible chaos social et politique, une scène contemporaine bouillonnante créée à partir de rien, crie sa colère et rêve de reconnaissance. Malgré le harcèlement des autorités et les difficultés personnelles des artistes, le mouvement envahit la rue et plus rien ne l'arrêtera ! Que vous soyez étudiant aux Beaux-Arts, artiste ou simple amateur d'art, ce film est pour vous. Il ne vous laissera assurément pas indifférent. **C.A.**

Diplomatie

Pékin soutient le rôle-clé de l'ONU dans les affaires internationales

■ *Le conseiller d'Etat chinois et ministre des Affaires étrangères, Wang Yi, a réaffirmé samedi à Pékin, l'engagement de la Chine à soutenir le rôle-clé de l'ONU dans les affaires internationales, lors de sa rencontre avec le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres.*

Par Mourad M.

«M. Guterres a fait un voyage en Chine pour assister à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques d'hiver de Pékin 2022, ce qui reflète le soutien de l'ONU pour les Jeux olympiques d'hiver de Pékin, et l'importance qu'elle attache à la coopération avec la Chine», a indiqué M. Wang, cité par l'agence Chine Nouvelle. «On croit que grâce aux efforts de toutes les parties, les Jeux olympiques d'hiver de Pékin seront un succès total, et la Chine remplira sa promesse solennelle de présenter au monde des Jeux olympiques simplifiés, sûrs et splendides», a ajouté le chef de la diplomatie chinoise. Pour M. Wang, la Chine a toujours défendu la pratique d'un véritable multilatéralisme, et estime qu'il n'y a qu'un seul système dans le monde, à savoir le système international avec l'ONU, et qu'il n'y a qu'un seul ensemble de règles, à savoir les normes de base régissant les relations internationales basées sur la Charte des Nations unies. Il a affirmé, que la Chine «soutient fermement» l'ONU dans son rôle clé dans les affaires internationales, faisant savoir que son pays était «prêt» à renforcer la coopération sur le développement mondial avec l'ONU, et à promouvoir la mise en œuvre de l'initiative pour le développement mondial. De son côté, M. Guterres a indiqué que l'ONU «soutient l'initiative pour le développement mondial proposée par le président Xi Jinping», se disant «prête à coopérer» avec la Chine à cet égard.

M. M.

Ph. > D. R.

Commentaire

Comportement

Par Fouzia Mahmoudi

Si Marine Le Pen a fait samedi une prestation qui a été sans surprise appréciée de son public, elle reçoit encore des critiques de la part de son père qui la soutient néanmoins dans son ambition présidentielle. L'ancien président d'honneur du FN se montre ainsi très dur sur le comportement de sa fille à la tête de son parti. Dans une interview au JDD, le patriarche commence par louer les qualités de Marine Le Pen, qui se présente pour la troisième fois à l'élection suprême. «Elle a beaucoup progressé, travaillé. Elle est capable de faire des débats. L'image qu'elle projette est plus positive», considère-t-il. Si Jean-Marie Le Pen reconnaît les qualités de l'ancienne présidente du Rassemblement National, il n'entend pas pour autant tenir sa langue. Quelques années après avoir été éjecté du parti à la flamme pour avoir dit en avril 2015 que les chambres à gaz étaient «un détail» de l'histoire de la seconde guerre mondiale, l'ancien « diable de la République » n'est pas toujours élogieux à propos de sa fille. « Elle n'écoute personne. Je suis beaucoup plus souple qu'elle. Elle a écarté beaucoup de militants, des amis de Marion. C'est une écarteuse, plus efficace dans l'éjection que dans le recrutement », lance-t-il à celle qui porte les couleurs de son parti depuis 2012. Il y a quelques jours, c'était Marine Le Pen qui fustigeait le comportement de son père pour mieux éreinter son principal concurrent dans un entretien à Causeur : «Zemmour reproduit précisément les erreurs de Jean-Marie Le Pen qui faisait parfois des provocations pour le plaisir de provoquer, pas pour faire avancer une idée». Au lendemain d'une grande convention où Marine Le Pen a lancé sa campagne présidentielle, en dévoilant une part d'intimité en fin de discours, le patriarche du clan Le Pen trouve que la présence du candidat de Reconquête est finalement utile pour le RN. « Zemmour, je l'aime beaucoup. Il remet mes idées dans la campagne. C'est lui que l'on attaque, c'est lui l'homme d'extrême droite. Peut-être rend-il service à Marine », pointe-t-il. Alors que Marion Maréchal se donne le temps de la réflexion avant de choisir entre les deux impétrants, Jean-Marie Le Pen ne comprend pas son comportement. «C'était une Marine sans défaut. C'est moi qui l'ai envoyée à Carpentras pour les législatives de 2012, pour laver l'affront d'avoir été accusé par la gauche d'être des inspirateurs et pourquoi pas des auteurs de la profanation du cimetière juif en mai 1990», explique-t-il. Après les confidences de sa petite-fille au *Figaro,* où elle indiquait vouloir revenir en politique, l'ancien patron du Front national a vu rouge : «Qu'est-ce qui lui a pris d'annoncer son envie de retour en politique, alors qu'elle est dans un autre projet de vie. Elle est mariée, attend un enfant pour le mois de juin. Comment pourrait-elle, dans ces conditions, être candidate aux législatives ?» Ainsi, si Jean-Marie Le Pen désapprouve les méthodes de gestion de sa fille, il lui reste fidèle, alors même qu'il admet qu'idéologiquement il se sent plus proche d'Éric Zemmour. Reste à voir s'il tiendra cette ligne jusqu'au bout, surtout si d'ici le scrutin du premier tour, le 10 avril, Zemmour venait à distancer Marine Le Pen dans les sondages et à être le candidat favori du camp national.

F. M.

Royaume-Uni

Elizabeth II veut que Camilla devienne reine consort

La reine Elizabeth II célébrait hier ses 70 ans de règne, et a, pour ce cap historique, réservé une surprise à ses sujets, exprimant le souhait que l'épouse du prince Charles, Camilla, devienne reine consort quand il deviendra roi. Dans un message écrit à l'occasion de son Jubilé de platine, cap qu'aucun monarque britannique n'avait jamais atteint avant elle, la reine de 95 ans a fait part de son «souhait sincère» que Camilla «soit connue comme reine consort» lorsque le prince Charles, 73 ans, accèdera au trône. Jusqu'à présent, elle ne s'était jamais prononcée sur le sujet, objet depuis des années d'interminables controverses. Charles et Camilla se sont dits selon un porte-parole «touchés et honorés par les mots» de la reine, qui a aussi souligné le «travail loyal» de la duchesse de Cornouailles. Camilla, 74 ans, à la simplicité appréciée par les Britanniques, est devenue un rouage essentiel de la monarchie, avec de très nombreux engagements. Le terme de «consort» s'applique à l'époux ou à l'épouse d'un monarque régnant. Théoriquement donc, Camilla devait devenir reine, mais son titre avait fait l'objet d'interminables controverses après son mariage en 2005 avec le prince Charles, certains avançant qu'elle devrait plutôt être connue comme «princesse» consort, en raison de la sensibilité du sujet après la mort de la princesse Diana. Camilla, divorcée, a longtemps été perçue comme celle qui avait brisé le mariage, conte de fée du prince Charles, dont elle était la maîtresse, avec Diana. Encore l'an dernier, moins de la moitié des Britanniques souhaitaient qu'elle soit couronnée reine. La reine a clos le débat samedi. Elizabeth II s'est largement retirée de la vie publique depuis des ennuis de santé en octobre. Deux apparitions avant son Jubilé de platine hier, l'ont montrée frêle et marchant lentement. Traditionnellement, le 6 février est pour elle une journée douce-amère, de recueillement privé, au domaine royal de Sandringham. Car c'est à la fois la date de son accession au trône en 1952 à 25 ans, mais aussi celle du décès de son père, le roi George VI, auquel elle était très attachée, d'un cancer du poumon à 56 ans. C'est aussi cette année son premier anniversaire de règne sans son cher époux, le prince Philip, décédé en avril 2021 à 99 ans, alors que la monarchie vit une période tourmentée entre les accusations d'agression sexuelle visant son fils Andrew et l'installation aux États-Unis de son petit-fils Harry avec sa femme Meghan. Avant de rejoindre Sandringham, la reine avait examiné, au château de Windsor, des objets et messages qui lui avaient été adressés pour ses précédents jubilés. Une vidéo l'a montrée souriante, regardant notamment une carte faite avec des capsules de bouteille et la «recette d'une reine parfaite» imaginée par une petite fille, avec «500 ml de sang royal», «un peu de bijoux» et «un trait de loyauté». Une double broche de diamants et d'aigues marines que lui avait offerte son père épinglée à sa robe bleue, elle a aussi admiré un éventail qui appartenait à la reine Victoria et eu un aperçu des premiers desserts créés dans le cadre d'un concours lancé à l'occasion du Jubilé de platine. Samedi, elle a reçu, lors d'une réception à Sandringham, des membres de la communauté locale et d'associations, ainsi qu'une femme ayant contribué à la création du classique britannique «coronation chicken» pour le banquet du couronnement, en 1953. Au Parlement, le Premier ministre Boris Johnson a remercié cette semaine le dévouement «infatigable» d'Elizabeth II, qui reste extrêmement populaire. Pour le Jubilé, des pièces commémoratives ont été battues et huit timbres émis, la représentant à différents moments de son règne. Son portrait a été brièvement diffusé hier sur des écrans géants de plusieurs villes du pays, notamment à Piccadilly, à Londres. .

Quatre jours de festivités, joyeusement attendues par les Britanniques, sont prévus début juin. Ils commenceront avec Trooping the Colour, la parade qui célèbre officiellement son anniversaire chaque année. Un grand concert est également prévu ainsi qu'une reconstitution historique des 70 années de règne d'une reine qui a traversé, imperturbable, les époques et les crises, et des milliers de déjeuners populaires.

Sahara occidental/UA

Le président sahraoui informe les dirigeants africains des effets de la violation marocaine du cessez-le-feu

«Les forces marocaines ont ciblé des civils sahraouis sans défense et des civils de pays voisins par des armes développées, ce qui fait penser à une politique d'extermination systémique et les territoires sahraouis sous occupation marocaine ont vu une recrudescence des violations des droits de l'homme, en témoignent les sévices infligés à la citoyenne sahraouie Sultana Khaya et à sa famille, sans omettre le pillage des richesses naturelles sahraouies».

Par Moncef G.

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali a informé les dirigeants africains des développements successifs et dangereux enregistrés au Sahara occidental après le 13 novembre 2020, date de violation de l'accord de cessez-le feu par le régime du Makhzen. Intervenant au débat du rapport du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA soumis au 35ème Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, M. Ghali a souligné que «la République sahraouie souhaite exprimer sa vive préoccupation vis-à-vis des développements successifs et dangereux enregistrés au Sahara occidental après le 13 novembre 2020, date de la violation de l'accord de cessez-le-feu par le Royaume du Maroc et l'occupation militaire illégale de plusieurs parties du territoire de la République sahraouie», a indiqué samedi l'Agence de presse sahraouie (SPS). «Les forces marocaines ont ciblé des civils sahraouis sans défense et des civils de pays voisins par des armes développées, ce qui fait penser à une politique d'extermination systémique et les territoires sahraouis sous occupation marocaine ont vu une recrudescence des violations des droits de l'Homme, en témoignent les sévices infligés à la citoyenne sahraouie Sultana Khaya et à sa famille, sans omettre le pillage des richesses naturelles sahraouies». «Le statut juridique du Sahara occidental est de jour en jour plus clair et s'est renforcé davantage par la décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) en septembre 2021 portant annulation des accord conclus par la commission européenne avec le Royaume du Maroc relatifs au Sahara occidental, jugés illégaux en ce sens que le Maroc et le Sahara occidental sont deux territoires «distincts» et «séparés», a-t-il ajouté. Les travaux du 35e sommet ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA ont débuté, samedi, avec au programme plusieurs questions liées à la paix et à la sécurité dans le continent, aux retombées de la pandémie (Covid-19), à la migration, à la pauvreté et à l'intégration économique. La question de l'octroi à l'entité sioniste du statut d'observateur à l'UA sera également débattue lors de cette 35ème session ordinaire.

Brahim Ghali : « l'UA ne pourra pas préserver son unité sans plein respect de son Acte constitutif»

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali a affirmé que l'Union africaine (UA) ne pourrait préserver son unité et cohérence que par le plein respect de l'Acte constitutif de l'organisation. S'exprimant lors du débat autour du rapport du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA soumis au 35ème Sommet des chefs d'Etat et de gouvernements de l'UA, M. Ghali a réaffirmé que l'organisation continentale «ne pourra préserver son unité et sa cohérence et aller de l'avant dans son projet au profit des peuples africains que par le plein respect de l'Acte constitutif de l'UA, notamment les articles 3 et 4, mais également la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples», a rapporté l'Agence de presse sahraouie (SPS). Le Président sahraoui a réaffirmé la pleine disponibilité de la RASD à œuvrer avec le CPS et l'UA en général pour parvenir à une solution juste et définitive conformément aux résolutions de l'UA en général et celles du CPS en particulier. Il a rappelé que le CPS avait exprimé clairement sa préoccupation quant au dossier des droits de l'homme au Sahara occidental occupé et le pillage illégal par le Maroc des richesses naturelles des Sahraouis. Les travaux du 35ème Sommet ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), axée sur le «renforcement de la résilience en nutrition sur le continent africain : accélérer le développement du capital humain, social et économique», ont débuté, samedi à Addis Abeba. **M. G.**

Tunisie

L'Etat compte lancer un emprunt national obligataire pour couvrir ses besoins budgétaires

La Tunisie compte émettre un emprunt national obligataire afin de couvrir une partie des besoins du budget de l'Etat pour l'année 2022, selon un décret présidentiel publié samedi au Journal officiel tunisien. La souscription à cet emprunt obligataire national et son remboursement se feront en dinar tunisien, à travers des comptes ouverts chez les intermédiaires agréés administrateurs, parmi les sociétés d'intermédiation en bourse et les banques. Selon le décret présidentiel, cette souscription sera effectuée sur quatre tranches. La date d'ouverture et de clôture des souscriptions, les caractéristiques et les conditions d'émission pour chaque tranche seront fixées par arrêté du ministre chargé des Finances. Les Tunisiens non-résidents ont la possibilité de souscrire et d'acquérir les titres de l'emprunt en dinars tunisiens, par débit de leurs comptes étrangers ouverts chez les banques en devises ou en dinars convertibles ou par virement bancaire de l'étranger. Selon un rapport du budget de l'Etat de 2022, l'Etat tunisien doit émettre un emprunt obligataire national afin de mobiliser 1.400 millions de dinars et d'un bon de trésor de 52 semaines afin de fournir 800 millions de dinars. La Tunisie table également sur les bons de trésor assimilables BTA afin de mobiliser 3.560 millions de dinars et sur un crédit bancaire syndiqué en devises afin de mobiliser 1.481 millions de dinars.

Des partis politiques et des organisations commémorent l'anniversaire de l'assassinat de Chokri Belaïd

Les dirigeants et les affiliés de 14 partis politiques et organisations dont l'UGTT se sont rassemblés aujourd'hui à la Place de Chokri Belaïd pour commémorer le 9ème anniversaire de l'assassinat du dirigeant du Patri unifié des patriotes démocrates (Al Watad) Chokri Belaïd. Les protestataires ont appelé à révéler la vérité sur la mort de Belaïd et l'accélération du traitement de ce dossier. Selon la vidéo filmée par le correspondant de Tunisie Numérique, les protestataires ont appelé les unités sécuritaires à intervenir pour éliminer certains éléments qui ont essayé d'infiltrer la manifestation. **G H**

20 décès supplémentaires et 5.511 nouvelles contaminations en 24h

AU TOTAL, 20 décès supplémentaires et 5.511 nouvelles contaminations par le coronavirus, ont été recensés vendredi en Tunisie, a rapporté samedi soir, le ministère de la Santé. Dans son bilan quotidien sur la situation épidémique dans le pays, le ministère a souligné que depuis l'apparition de la pandémie en Tunisie en mars 2020, plus de 940.000 cas d'infection au coronavirus ont été enregistrés et que le nombre de victimes a atteint 26.612 morts. Le nombre total de guérisons s'est élevé, à la même date, à 828.324 personnes après le rétablissement de 7080 individus le 4 février courant. En date du 4 février 2022, le nombre total de personnes hospitalisées dans des établissements de santé des secteurs public et privé s'est élevé, selon la même source, à 1.383 dont 252 se trouvent en réanimation et 49 sont placées sous respirateur artificiel. **H.N.**

Ligue 2 algériennes (16ème J)

Le RCK maintient son avance, la JSBM résiste à Constantine

LE CHAMPIONNAT de Ligue 2 de football, a repris du service à l'issue de le trêve hivernale de deux semaines, qui a permis au RC Kouba de maintenir son avance en tête du groupe Centre-Ouest, au moment où son homologue du Centre-Est, la JSB Menaïel arrachait un précieux nul sur le terrain du MO Constantine (0-0), lors de la 16ème journée jouée dans sa totalité, samedi. C'est donc le RC Kouba vainqueur en déplacement du derby algérois face à l'ES Ben Aknoun (2-0) qui réalise la meilleure opération de cette journée inaugurale de la phase «retour». Les Koubéens décidés plus que jamais à retrouver leur place parmi l'élite après plusieurs saisons passées dans l'enfer de divisions inférieures, maintiennent leur avance de trois points sur leur poursuivant immédiat, le CR Témouchent facile vainqueur de la lanterne rouge, le SC Aïn Defla (2-0), alors que le MC El Bayadh vainqueur chez le SKAF Khemis (1-0), occupe la 3ème place à cinq longueurs, du leader koubéen, désormais dirigé par le nouvel entraineur Abdelhakim Boufenara

Le GC Mascara (4e) tenu en échec par l'USMM Hadjout (0-0) et le MC Saïda (5e) battu à Tiaret (1-3), lâchent prise et voient leurs chances de rejoindre le podium, s'amenuiser grandement. En bas du tableau, le CRB Aïn Oussera et l'USM Bel Abbès vainqueurs respectifs du MCB Oued Sly et du WA Boufarik sur le même score (1-0), quittent provisoirement la zone de turbulences dans laquelle s'enlise le SCA Defla qui n'aura grignoté que quatre petits points en ...16 journées. Au groupe Centre-Est, le leader-surprise, la JS Bordj Menaïel est revenu de son périlleux déplacement à Constantine avec le point du nul (0-0), mais perdant dans l'affaire deux précieux points sur son poursuivant direct, l'USM Annaba victorieuse à domicile du NRB Telghma (2-0). A l'issue de cette journée, l'avance ménailie n'est plus que de quatre longueurs sur les Annabis, et cinq sur l'USM Khenchela qui a atomisé le MC El Eulma (4-0). Le CA Batna (4e- 29 pts) a raté l'aubaine de remonter sur le podium, en se contentant d'un nul (1-1) chez la JSM Béjaïa. Le MC El-Eulma (14e 12 pts), l'IRB Lakhdaria (15e - 8pts) et le CABB Arréridj (16e- 6 pts) battu à domicile par le MO Béjaïa (1-2), semblent bien partis pour un départ prématuré vers le palier inférieur.

CAN 2022

Le Cameroun revient de loin et remporte la petite finale

À LA VEILLE du choc entre Égypte et Sénégal, les deux équipes défaites en demi-finales, à savoir le Cameroun et le Burkina Faso, s'affrontaient pour la troisième place de cette Coupe d'Afrique des Nations.Si les petites finales sont souvent boudées, la faute à leur aspect un peu dérisoire quand le principal trophée s'avère, d'ores et déjà perdu, celle de la CAN 2022 (en réalité CAN 2021 reportée à 2022) a, quant à elle, connu son lot de suspense et de combattivité. Le Cameroun, pour sa dernière devant son public avant les barrages du mois de mars qui l'opposeront à l'Algérie, avait à coeur de partir sur une bonne note.

Le Burkina Faso, de son côté, ne jouait que pour l'honneur, les Étalons ayant été éliminés de la course au mondial 2022 par cette même Algérie.C'est pourtant la patrie des hommes intègres (c'est la signification du nom Burkina Faso dans un mélange de dialectes locaux, réforme initiée par Thomas Sankara alors que sa nation s'appelait Haute Volta depuis le colonialisme) qui a largement pris les devants. Yago, à la 24ème, ouvrira le score avant que celui-ci ne s'élargisse à 2 puis 3-0 à la 50ème minute. L'on aurait pu croire les jeux faits mais les Lions Indomptables ont réagi avec brio.

Bahoken, à la 71ème, réduit la marque avant que Vincent Aboubakar ne se décide à devenir le meilleur buteur de l'histoire en une seule CAN avec huit réalisations. Son doublé du soir permet à son équipe de revenir à 3-3 puis de finalement s'imposer aux tirs au but.

Le Cameroun est officiellement 3ème de la CAN qu'il aura organisé sur ses terres. La prochaine rencontre officielle des Camerounais les fera s'opposer à l'Algérie, en mars prochain, d'abord au Cameroun puis à Blida.

Ligue 1 algérienne (17ème journée)

Le CRB champion d'hiver

■ La 17ème journée de Ligue 1, dont la première partie a été disputée samedi, a été favorable au leader CR Belouizdad, qui s'est facilement imposé (3-0) contre la lanterne rouge, le WA Tlemcen, en prenant par la même occasion quatre longueurs d'avance sur son poursuivant direct la JS Saoura, qui de son côté a été tenue en échec à domicile par une coriace équipe du RC Arbaâ (0-0).

Ph. : > D. R.

Les gars du Chabab ne comptent pas lâcher la première place

Par Racim S.

Les Zianides, derniers avec seulement neuf points au compteur, n'ont pas résisté longtemps face aux doubles champions d'Algérie en titre, ayant ouvert le score dès la 21', par l'intermédiaire de Merzougui, avant que Khalfallah et Tabti ne corsent l'addition, respectivement aux 45' et 57'. De son côté, et après des débuts difficile cette saison, le RC Arbaâ poursuit sa série de résultats positifs, en imposant cette fois-ci un nul vierge au dauphin de la Ligue 1, sur son propre terrain. Certes, malgré ce faux pas, la JSS reste deuxième avec 31 points, mais se voit sérieusement menacée par ses premiers poursuivants au classement général, notamment l'ES Sétif (3e/30 pts) et le CS Constantine (4e/29 pts), qui joueront lundi, respectivement chez l'USM Alger et l'ASO Chlef, avec la possibilité de passer devant en cas de victoire. Dans les autres matchs disputés samedi, l'US Biskra a renversé le NA Hussein Dey (2-1), grâce à Boukaroum (65') et Lakhdari (85'), alors que le NC Magra a réussi une très belle affaire, en ramenant une victoire (1-2) de son déplacement chez le RC Relizane. Après l'ouverture du score par Hitala (45'+2), Barka avait redonné une lueur d'espoir au RCR, en égalisant à la 83', mais la joie de l'équipe locale a été de courte durée, puisque ce diable de Demane a surgi dans le temps additionnel, pour offrir une importante victoire au NCM (1-2). Une précieuse victoire pour Magra, qui le propulse à la 11ème place avec 19 points, alors que le RCR, mal en point depuis quelques journées se retrouve avant-dernier, avec seulement 13 unités au compteur. Autre bonne opération réalisée samedi, celle du nouveau promu HB Chelghoum Laïd, ayant remporté son duel des mal-classés contre l'Olympique de Médéa, en s'imposant (2-0), grâce notamment à Hadji (45'+2) et Kemoukh (57'). Trois précieux points pour le HBCL, qui le hissent à la 13ème place, avec 16 points, alors que l'OM, qui enregistre sa 10ème défaites de suite, recule à la 16ème place, avec seulement 14 unités au compteur. Enfin, le duel au sommet de cette 17ème journée, entre le MC Oran et le MC Alger, disputé en début de soirée, au stade Ahmed Zabana, a tourné à l'avantage des gars d'El Hamri, l'ayant difficilement emporté (1-0), grâce à un penalty de Djabout à la 79'. Un précieux succès pour les Oranais, car il les extirpe de la zone rouge, faisant d'eux le premier non relégable, avec 15 points, alors que malgré la défaite, le MC Alger reste confortablement installé dans la première partie de tableau (7ème/27 pts). Cette 17ème journée se clôturera avec le déroulement du choc JS Kabylie-Paradou AC, reporté à une date ultérieure en raison de la participation des Canaris à la Coupe de la CAF.

R.S.

Slimani Islam

«Le Sporting, les supporters me manquaient»

DE RETOUR au Sporting Lisbonne, durant le dernier marché des transferts hivernal, l'international algérien, Islam Slimani, a expliqué ce choix de carrière. «Je reviens parce que les supporters m'aiment et parce que le club m'aime. Pour moi, c'est la chose la plus importante dans le football. Le Sporting, les supporters et Alvalade (le stade, Ndlr) me manquaient. La décision a donc été très simple. C'est super d'être de retour à la maison», a confié l'ancien buteur de l'Olympique Lyonnais.

Islam Slimani a enchaîné : «C'est avec ce maillot que j'ai été le plus heureux. Le Sporting est ma maison, je me sens bien ici et je suis heureux ici. Le foot, c'est comme ça. Quand on laisse de bons souvenirs, c'est comme ça. Les supporters m'aiment et j'aime le Sporting et les fans». «Le Sporting joue un très bon football. Je connais bien la maison et je connais aussi bien le style de jeu de Rúben Amorim. J'espère marquer beaucoup de buts. Je suis un Slimani plus expérimenté et, à mon avis, un meilleur Slimani que celui de mon premier passage», a conclu le meilleur buteur de l'histoire de la sélection algérienne.

Coupe d'Angleterre (16es de finale)

Mahrez s'offre un doublé

L'attaquant international algérien de Manchester City, Ryad Mahrez, transparent avec Les Verts pendant la Coupe d'Afrique des nations au Cameroun, où il fut éliminé dès le premier tour, a retrouvé son panache, et dès son premier match avec les Citizens, en s'offrant deux buts et une passe décisive contre Fulham (4-1), en match disputé samedi, pour le compte des 16èmes de finale de la Coupe d'Angleterre . En effet, pour son premier match officiel depuis la CAN-2021 (Ndlr : décalée à 2022 en raison de la pandémie), Mahrez a brillé de mille feux, commençant par offrir une passe décisive au Turc, Gundogan, et dès la 6ème minute de jeu (1-1), après avoir réussi un contrôle parfait dans la surface de réparation. Après la pause, Mahrez est revenu à la charge, pour transformer en force, un penalty obtenu à la 53', avant de frapper quatre minutes plus tard, en reprenant du droit un caviar de l'international Belge, Kevin De Bruyne.

LE JOUR D'ALGERIE
Votre quotidien national
http://www.lejourdalgerie.com

AADL

Reprise de l'accueil des souscripteurs

L'AGENCE d'Amélioration et de Développement du Logement (AADL) a annoncé hier, dans un communiqué, la reprise de l'accueil des souscripteurs aux programmes de logements location-vente et des habitants de ces quartiers. «L'AADL et ses différentes directions régionales à savoir, Alger-Est, Alger-Ouest, Ouargla, Tiaret, Sétif, Annaba et Oran, ont repris hier, les rendez-vous d'accueil pour la prise en charge des préoccupations des souscripteurs et des habitants des quartiers AADL», a indiqué l'agence sur sa page Facebook. L'AADL avait suspendu la prise de rendez-vous en raison de l'augmentation des cas d'atteinte au Covid-19 parmi son personnel.

Samah N

Musique/solidarité

Freedom Polisario, un rap pour la dernière colonie en Afrique

***FREEDOM** Polisario,* un nouveau titre mis en ligne vendredi soir par le rappeur L'anonyme, chante l'engagement pour l'indépendance de la République arabe sahraouie démocratique de la colonisation marocaine et rappelle le soutien algérien indéfectible à cette noble cause. Soutenue par un clip tourné dans les camps de réfugiés sahraouis, *Freedom Polisario* dénonce cette dernière colonie du continent africain en disant retrouver en ce combat «l'âme de la cause palestinienne». En un peu plus de 4mn, le rappeur remonte aux origines du conflit et à l'occupation des territoires sahraouis en 1975 en rappelant les positions inchangées et les efforts diplomatiques et humanitaires de l'Algérie et son soutien à la cause, «aujourd'hui portée par la jeune génération». Le texte du rappeur rappelle également les innombrables entorses et agressions du régime marocain contre l'Algérie depuis le recouvrement de l'indépendance en 1962 et les efforts diplomatiques de paix fournis par l'Algérie pour la décolonisation du continent africain et pour concrétiser une union maghrébine solide. Tourné dans les camps de réfugiés sahraouis, le clip «Freedom Polisario» montre la violence et les affres de l'occupation marocaine en plus du drame engendré par le déplacement des populations. A cette violence, Ahmed Dekali, réalisateur du clip, a choisi d'opposer cette violence et ce drame humain à une résistance et un engagement sans faille, mais aussi au courage et à la résilience du peuple sahraoui qui continue son combat pour exercer son droit à l'autodétermination. Les images du clip reflètent également une importante note d'espoir et de détermination dans les yeux des jeunes et des enfants sahraouis qui ont décoré les camps de portraits de militants comme Aminatou Haïdar. Rappeur de la banlieue d'Alger, L'anonyme avait fait son entrée dans le monde de la chanson au début des années 2010 avant de se faire remarquer sur scène en animant des concerts à partir de 201.

Racim C.

Annaba

Décès de l'ancien international Abdelmalek Ali Messaoud

L'ANCIEN footballeur international, Abdelmalek Ali Messaoud est décédé hier à Annaba à l'âge de 66 ans, a-t-on appris de ses proches. Décédé à l'hôpital Ibn Sina de Annaba, le défunt Abdelmalek Ali Messaoud, ancien arrière-gauche de l'Equipe nationale, médaillée d'or des Jeux méditerranéens organisés en 1975 en Algérie, a été inhumé, hier après la prière d'El Asr au cimetière Sidi Aïssa de la ville de Annaba. Cet ancien joueur qui s'est également distingué au sein de la sélection nationale militaire de football, a porté les couleurs de Hamra Annaba, l'USM Annaba et de l'USM Alger. Connu pour ses hautes valeurs morales, Abdelmalek Ali Messaoud, né à Annaba, était père de trois enfants.

R.S.

Béchar

Neutralisation d'un réseau de narcotrafic

Un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic de drogue et composé de quatre individus a été neutralisé par les éléments du service régional anti-drogue de Béchar, qui ont saisi en leur possession 6,7 kg de kif traité, a-t-on appris hier, auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. L'opération, réalisée avec la contribution des services spécialisés du secteur militaire opérationnel de la troisième région militaire, est intervenue sur exploitation d'informations faisant état de l'existence d'un réseau criminel de trafic de drogue s'apprêtant à introduire une grande quantité de drogue à Béchar, a-t-on précisé. Les investigations policières, en étroite collaboration avec les services spécialisés du secteur militaire opérationnel, sous supervision du procureur de la République près le tribunal de Béchar, a permis dans une première étape l'arrestation des deux suspects à bord d'un véhicule utilitaire dont la fouille minutieuse a permis la découverte de 6,7 kg de kif traité, a expliqué la source. La poursuite des investigations a permis l'identification et l'arrestation de deux autres membres du réseau et la saisie de deux véhicules utilitaires ainsi qu'un montant de 105,000 DA, a-t-on ajouté. Les quatre suspects (31 à 54 ans) ont été présentés à la justice et placés en détention provisoire, sous les chefs d'inculpation, notamment de détention illégale de drogue, commercialisation illégale, stockage, livraison, et transport de drogue, ainsi que la contrebande utilisant un moyen de transport, a conclu la même source.

L.M.

Le meurtre d'une sexagénaire élucidé à Bentalha

La meurtrière arrêtée par la Gendarmerie

■ *«L'accusée a tué sa victime par strangulation et s'est rendue, après une semaine, sur les lieux du crime pour mettre le feu au cadavre et à la maison de la victime»…*

Par Slim O.

Les services de la Gendarmerie nationale de Bentalha (Alger) ont élucidé une affaire de meurtre d'une sexagénaire, a indiqué, hier, un communiqué de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger. «Dans le cadre de la lutte contre les différentes formes du crime organisé et suite à un signalement d'un incendie dans une maison, la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Bentalha s'est déplacée sur les lieux du sinistre avec les services concernés», a précisé la Gendarmerie nationale dans le communiqué. «Après l'extinction du feu, le corps d'une femme sexagénaire a été découvert à l'intérieur de la maison», ajoute la même source, précisant que «la victime dont le corps présentait des traces de violence, était décédée avant l'incendie selon le médecin légiste. Une enquête a été ouverte». Après exploitation des informations préliminaires, la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Bentalha a approfondi les investigations et est parvenue à un suspect, une amie proche de la victime qui a été convoquée et auditionnée, niant cependant tout lien avec le crime. Après exploitation de toutes les informations et preuves opérationnelles, la mise en cause a reconnu les faits qui lui étaient reprochés. Selon les résultats de l'enquête, «l'accusée a tué sa victime par strangulation et s'est rendue, après une semaine, sur les lieux du crime pour mettre le feu au cadavre et à la maison de la victime, et effacer les traces du meurtre», ajoute le communiqué, notant qu'après «le parachèvement des procédures d'enquête l'accusée a été présentée devant les juridictions compétentes».

S. O.

Des dégâts matériels enregistrés

Incendie au CHU Khellil Amrane de Béjaïa

LES SERVICES d'orthopédie et neurochirurgie du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Khellil Amrane de Béjaïa dédiés pour rappel au Covid-19 ont été la proie d'un incendie hier vers 12h35mn. «Les équipements médicaux du service de neurochirurgie situé au troisième étage de l'unité ont totalement été détruits par les flammes provoquées par un court-circuit», a indiqué M. Hafid Boudrahem coordinateur médical au CHU Khellil Amrane. Et d'ajouter : «Aucun dégât humain n'a, heureusement, été enregistré». Ceci alors que les malades ont été évacués vers d'autres services de l'hôpital en attendant leur transfert, dans les heures à venir, à l'unité Franz Fanon. Mme Latifa Medjber chargée d'information à la direction de la Protection civile a indiqué sur la Radio locale, que «le feu a été maîtrisée et les malades ont été évacués vers d'autres services mitoyens». Le wali de Béjaïa, Kamel Eddine Karbouche, et le directeur de la Protection civile se sont rendus sur les lieux pour superviser les opérations d'extinction du feu. Un autre incendie s'est déclaré également à la résidence universitaire d'Iryahen et celui-ci a, également, été maîtrisé, a-t-on appris. Des enquêtes ont été ouvertes par les services de sécurité afin de déterminer les causes exactes à l'origine de ces incendies.

H. Cherfa